



Grand Prix du Stade Français Courson

Vendredi 10 au Dimanche 12 Mai 2024

**UGolf du Stade Français Courson – Ferme de la Gloriette, 91680
Courson-Monteloup Tél. : 01 64 58 80 80 <https://jouer.golf/golf/ugolf-courson/>
contact.courson@ugolf.eu**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours **(sera défini le 21/04)** du UGolf du Stade Français Courson

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 3 tours, 18 trous par jour, cut après 36 trous : seront qualifiés 48 Messieurs et 15 Dames (et les ex-æquo au cumul des scores).

Reconnaissance du parcours sur réservation le jeudi 9 mai. Tarif préférentiel proposé pour une reconnaissance dans le courant de la semaine du 6 mai.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

- Une série Messieurs – Index maximum : 8,4
- Une série Dames - Index maximum : 11,4

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2024. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, être licenciés dans leur pays d'origine.

Tout joueur doit être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en

compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France : attester avoir répondu négativement à

toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la fédération. Tout joueur doit s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Tout joueur doit être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs auxquels il a participé, sinon il sera refusé.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (I-9-3)

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au 25 Avril 2024 à 19 heures

Les inscriptions se feront exclusivement via la plateforme WeezEvent.

La liste des joueurs retenus sera publiée le 30 Avril 2024 à 12 heure 00 sur le site du golf de Courson et sur le site de la FFG.

Droits d'engagement :

- 110 euros Pour les joueurs extérieurs
- 90 euros Pour les joueurs ayant accès à Courson via un abonnement
- 80 euros pour les membres du Stade Français ayant accès à Courson
- 65 euros pour les 19-24 ans
- 50 euros pour les moins de 18 ans

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription (25 Avril 2024 à 19 heures) reste redevable du droit d'engagement.

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 incluant 39 dames minimum (hors Wild Card) et 14 Wild Card maximum

Le club réserve 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Sauf pour les Grands Prix Elites, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés

dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8H00 heures dans l'ordre suivant : bloc 2, bloc 1, 3 puis 4.

Deuxième tour : premier départ à 8h00 dans l'ordre suivant : bloc 3, bloc 4 puis 2 puis 1. Troisième tour : premier départ à 8H00 heures dans l'ordre inverse des résultats. Les départs des 3 tours seront disponibles sur <https://jouer.golf/golf/ugolf-courson/>

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 71,9 Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 71,7

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2- 4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 5,6,7,9 Noir

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Départage informatique)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Le Dimanche 12 Mai 30 minutes après la fin du tour 2 au Restaurant du golf « Le Parlement »

COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

Si un joueur (ou son cadet) se comporte de manière incorrecte, ou s'il ne respecte pas le

code de comportement des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs (règle 1-2), il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Le joueur devra obligatoirement se conformer à la Charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf de Courson.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Sébastien GARZON – Directeur du golf

Les Arbitres

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).